

International

AMÉRIQUES LATINES : DÉCONSTRUCTIONS DÉMOCRATIQUES DANS LE RESPECT DES FORMES

Jean-Jacques Kourliandsky

11/06/2021

Si le Chili semble vivre une « révolution » politique historique, celle-ci s'inscrit néanmoins dans un contexte régional de « désenchantement » démocratique, de démobilisation politique et électorale, mais aussi de dérives non démocratiques inquiétantes. Jean-Jacques Kourliandsky, directeur de l'Observatoire de l'Amérique latine de la Fondation, analyse la nature de cet essoufflement et ses différentes expressions.

2021 est une année au calendrier électoral bien rempli en Amérique latine. Le Chili et son rendez-vous constitutionnel du printemps polarisent les attentions. Le rendez-vous est important. Il prétend en effet fermer, tardivement, les séquelles de la dictature du général Pinochet, qui survit au travers d'une loi fondamentale perpétuée bien après son départ. Il convient pourtant de replacer cette consultation dans un contexte régional, marqué par plusieurs étapes – présidentielles, législatives, locales –, concernant l'Argentine, la Bolivie, l'Équateur, Haïti, le Honduras, le Mexique, le Nicaragua, le Paraguay, le Pérou et le Salvador. Ce tour électoral interpelle l'entendement des dynamiques politiques du sous-continent.

Entre 1980 et 1990, commençaient les transitions démocratiques. Sortant de périodes dictatoriales traumatisantes, la majorité des populations d'Amérique latine revendiquait le rétablissement des libertés, et d'autres dirigeants, élus pour leur capacité de construire un avenir consenti. L'esprit de transition démocratique paraissait avoir fait souche. En témoigne le feuilleté électoral accumulé depuis une trentaine d'années. Pourtant, du Brésil au Venezuela, un désenchantement est aujourd'hui perceptible. L'environnement politique et social des consultations s'accompagne de contestations d'ampleur et d'intensité, d'alternances plus ou moins partisans quasi systématiques, d'exclusions intolérantes croisées, de recours à toutes sortes de manipulations usant du pouvoir d'influence permis par l'argent, en particulier celui de maîtriser les réseaux classiques et nouveaux de communication, et celui de bénéficier d'une présence aux sommets de l'État pour les sortants potentiels.

Ce paradoxe démocratique interpelle à un double titre. D'un côté, on constate la perpétuation d'élections organisées de façon régulière, constitutionnelle, par l'ensemble des pays de la région. De l'autre, les équilibres des pouvoirs, entre exécutif, législatif et judiciaire, leur indépendance respective, les droits de l'opposition à s'exprimer et à participer de façon équitable aux élections et à la vie politique, l'accès aux médias, quels qu'ils soient, traditionnels ou des réseaux sociaux, en définitive les mécanismes, les acteurs, et l'esprit des lois démocratiques, sont de plus en plus mal respectés.

Ces dérives s'accompagnent de contestations, sous des formes diverses et en marge des votations, et souvent aussi ignorant les acteurs de la représentation électorale, les partis politiques. De fortes poussées revendicatives remplissent les rues, alors que les bureaux de vote font moins recette. Et souvent, votes blancs et nuls recueillent une préférence croissante dans les urnes. Ces dérives s'accompagnent enfin de nouvelles intolérances, bien partagées, mettant la raison démocratique dans un « sac fermé » par les liens de pensées émotionnelles et antagonistes.

Jusqu'où peuvent, pourraient, pourront aller ces sentiments exclusifs de rejet mutuel ? N'assiste-t-on pas au déroulé d'une déconstruction en douceur du projet démocratique intégral annoncé au lendemain des dictatures ? Le qualificatif, déconstruction, n'est pas élégant. Qui plus est, il peut renvoyer à bien des références théoriques qui ne sont pas celles de l'auteur de ce bref article. Ici instrumentale, cette « déconstruction » renvoie, plus modestement, à la leçon, sans doute provisoire et conjoncturelle, tirée de la chronique des événements électoraux courants.

La lettre électorale scrupuleusement respectée

On vote en effet beaucoup, et souvent. Les Amériques latines ont été sevrées des rituels de la démocratie représentative pendant les années de guerre froide. Toutes sortes de dictatures, de régimes forts, traditionnels et « caudillistes », militarisés au nom de la sécurité nationale, ou soumis à des régimes de parti unique, ont décliné avec créativité les manipulations du suffrage universel.

Les partis et les consultations ont pu ainsi être interdits par les chefs et oligarques d'Amérique centrale et de la Caraïbe, au point que le cubain Fulgencio Batista, le dominicain Rafael Leonidas Trujillo, le Nicaraguayen Anastasio Somoza, personnages hauts en couleur, ont cristallisé un genre romanesque. Partis et élections ont pu être « suspendus », en attente de disparition du péril « rouge » extérieur – l'Union soviétique – ou intérieur – les partis communistes ou assimilés. Situation qui a été celle des pays du cône sud (Argentine, Brésil, Chili, Uruguay). La démocratie a pu aussi être aménagée de telle sorte que « les mêmes » soient assurés de gagner. Le Brésil des

militaires avait autorisé deux formations politiques (ARENA et PMDB), étroitement surveillées, à participer seules au jeu électoral. Le Mexique a également illustré ce mode de gouvernement, décrit par Mario Vargas Llosa comme « une dictature parfaite ». « Au Mexique », a écrit l'essayiste argentin Carlos Casas, « le sens des mots a peu de chose à voir avec celui qu'on lui donne sous d'autres cieux », c'est-à-dire préservant les apparences, en tenant des consultations régulières toutes gagnées de 1929 à 1994 par le Parti de la révolution institutionnelle (le PRI). Situation qui était également celle du parti « colorado » paraguayen du général Stroessner, au pouvoir de 1954 à 1989. « Le parti colorado vivait en symbiose avec l'État », a commenté Euclides Acevedo.

Les Amériques latines, la page de la guerre froide tournée, ont rattrapé le temps perdu. Depuis la fin du siècle dernier, quasiment tous, de l'Argentine au Venezuela, ont désigné leurs responsables gouvernementaux, leurs législateurs et leurs élus locaux au suffrage universel. Au cours de périodes dites de transition, abondamment étudiées, et qui ont pu être plus ou moins étalées dans le temps selon les pays. En Amérique centrale, outre les dictatures, il fallait en effet mettre un terme pacifique à des guerres internes. Ailleurs dans le cône sud, le départ des militaires a fait l'objet de négociations ardues, les sortis et les forces armées entendant échanger leur départ contre la perpétuation d'avantages financiers et la garantie de ne pas être poursuivis devant les tribunaux. Cette période a été parfois prolongée jusqu'à aujourd'hui. Le Chili devrait en 2022 se doter d'une Constitution nouvelle, adoptée à l'issue d'un processus démocratique, se substituant à la Loi fondamentale du général Pinochet.

2021 est à cet égard une cuvée électorale exemplaire, sans être pour autant exceptionnelle. La pandémie de la Covid-19 a pu conduire, comme au Chili, à en déplacer la date, mais elles ont été partout maintenues. On trouve en effet dans le calendrier électoral les consultations suivantes (calendrier ne prenant pas en compte les primaires nationales et obligatoires du Chili et du Honduras) :

- 7 février 2021 : Équateur (élections présidentielle et législatives, premier tour)
- 28 février 2021 : Salvador (législatives et municipales)
- 7 mars 2021 : Bolivie (régionales et municipales)
- 11 avril 2021 : Pérou (présidentielle et législatives, premier tour)
- 11 avril 2021 : Équateur (deuxième tour de l'élection présidentielle)
- 15 mai 2021 : Chili (constituante, législatives et locales)
- 6 juin 2021 : Mexique (législatives)
- 6 juin 2021 : Pérou (deuxième tour de la présidentielle)
- 27 juin 2021 : Haïti (référendum constitutionnel)
- 19 septembre 2021 : Haïti (présidentielle et législatives)

- 10 octobre 2021 : Paraguay (municipales)
- 24 octobre 2021 : Argentine (législatives)
- 7 novembre 2021 : Nicaragua (présidentielle)
- 21 novembre 2021 : Chili (présidentielle et législatives)
- 28 novembre 2021 : Honduras (présidentielle et législatives)
- 19 décembre 2021 : Chili (deuxième tour de la présidentielle)

Un rituel déconnecté par les électeurs

« Souffler n'est pas jouer », peut-on dire pour esquiver une difficulté au cours d'un jeu de société pratiqué par les jeunes Français. En extrapolant, il est possible de traduire ce pas de côté en « latino-américain » de la façon suivante : « Voter n'est pas jouer ». Le constat que l'on peut faire en rembobinant le film des trente dernières années est celui d'une perplexité générale des électorats, qui les a conduit à recourir, de façon de plus en plus accélérée, à d'hypothétiques alternances salvatrices.

En acceptant, pour la commodité de l'examen, de réduire les antagonismes à deux camps qui s'opposent, la droite et la gauche, on note des glissements initialement lents de droite à gauche, puis de gauche à droite, avec des îlots alternant à rebours. Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Costa Rica, Équateur, Panama, Paraguay, Salvador, Uruguay ont autour des années 2000 connu ce type d'alternance. Avant d'engager un mouvement en sens contraire, de gauche à droite, autour des années 2010/2020, en Argentine, au Brésil, au Chili, au Paraguay, au Pérou, au Salvador et en Uruguay. Suivi pour certains d'un retour de balancier à gauche, en Argentine, en Bolivie, et au Mexique. La Colombie, durant toute cette période, étant restée à droite, Cuba à gauche, et Haïti dans la confusion.

Ces alternances, de plus en plus croisées, ont aussi été de moins en moins cohérentes. Comment qualifier sur une échelle partisane classique les présidents péruviens qui se sont succédé au pouvoir depuis la chute de l'autoritaire Alberto Fujimori ? Ces alternances ont parfois pris un caractère systématique, comme en Argentine et surtout au Chili. Ces va-et-vient argentins ont vu se succéder en Argentine péronisme (à gauche en simplifiant le raisonnement pour le rendre lisible) et « macrisme » (à droite). Et au Chili, la gauche identifiée à Michelle Bachelet et la droite avec Sebastián Piñera.

Une lecture rapide de ces événements électoraux a validé, trop simplement, la thèse d'une histoire cyclique. Par la presse, mais aussi par des universitaires en empathie partisane. Le cycle aurait en lui-même valeur explicative. Un cycle de gauche aurait ainsi pris la suite d'un cycle de droite, lui-

même suivi d'un cycle de gauche. Cycle validé alternativement par les partisans de l'un ou l'autre des deux camps. Leurs croisements fréquents d'un pays à l'autre rendent l'analyse scientifique de plus en plus discutable, et pousse à approfondir la réflexion et à proposer une autre hypothèse, celle du vote sanction exprimé par des électeurs insatisfaits de leurs dirigeants et qui donc se livrent à une sorte de consumérisme politique, dans l'espérance d'un changement matériellement perceptible dans leur quotidien. « Le néo-conservatisme a réussi à optimiser les problèmes que la globalisation a insérés dans les économies des gouvernements progressistes. Ce qui ne veut pas dire que la globalisation ne leur a pas posé également des problèmes. »

Il convient ici de rappeler que l'Amérique latine est la région du monde où les inégalités sont les plus prononcées. Sans vouloir établir un lien absolu entre vote et inégalités, on ne peut que constater, lorsque le suffrage est libre et universel, l'existence d'une forte demande sociale traduite électoralement, indépendante de la couleur politique du gouvernement en place. Phénomène porteur d'un potentiel risque démocratique, bien identifié par le PNUD qui a publié un rapport sur la question en 2004. « Un rapport », est-il expliqué, « qui valorise les principaux progrès de la démocratie, en tant que régime politique, et identifie les inégalités et la pauvreté comme ses déficiences principales ».

La multiplication récente de protestations massives renforce la validité de l'hypothèse. Faute de changement par la voie du bulletin de vote, ici au Brésil et au Chili, là en Colombie, en Équateur, ou en Haïti, diverses catégories d'électeurs prennent la rue. Classes moyennes au Brésil en 2013, étudiants au Chili et en Colombie en 2019, petits agriculteurs et autochtones en Équateur, en 2019, étudiants péruviens en 2020, ou encore masses défavorisées et mécontentes en Haïti en 2021.

D'autres attitudes au contenu politique fort, à défaut d'être pensées comme telles, accentuent cette tendance au repli et au retrait. Un nombre important d'électeurs s'abstient quand le vote n'est pas obligatoire. Ainsi, le 25 octobre 2020, au Chili, 60% des électeurs n'ont pas participé au référendum destiné à valider la mise en œuvre d'une éventuelle procédure visant à changer de Constitution. D'autres quittent leurs pays, parfois massivement, pour tenter à l'étranger de trouver ce qu'ils ont perdu espoir d'obtenir chez eux, en Amérique centrale, en Haïti, au Pérou ou au Venezuela.

Détournement du logiciel démocratique

Le constat de la déconnexion entre la représentation issue du suffrage universel et les électeurs renvoie aux fondamentaux de la démocratie. Des fondamentaux qui n'ont pas tenu leurs compromis implicites, si l'on se place du point de vue des électeurs.

La première insuffisance est celle de la mauvaise prise en compte ou de la non-prise en considération des attentes des électeurs par les représentants issus de consultations démocratiques. Ce qui revient à rappeler le sens de la démocratie et de l'élection : le choix d'arbitrer pacifiquement les contradictions entre groupes sociaux par la voie du dialogue aboutissant à des compromis.

Des élections légitimées par le seul fait de leur existence et de leur organisation dans des conditions démocratiques optimales ne sauraient répondre à cette exigence. Elles peuvent favoriser l'émergence d'un divorce entre élus et électeurs. Entre des élus centrés sur une dispute des places, et des avantages matériels qui leur sont attachés, et des électeurs considérant que leurs représentants les oublient pour des bénéfices particuliers.

De fait, les campagnes électorales sont de moins en moins programmatiques. Elles prétendent de moins en moins arbitrer des conflits de société, proposer des alternatives fondées sur la nécessité de compromis clairement affichés. Et de plus en plus individualisées, accompagnées de stratégies valorisant la communication et les attaques personnelles.

Les élections présidentielles ont perdu en contenu ce qu'elles gagnaient en politique spectacle, et de plus en plus souvent en campagne d'ordre moral. Il y avait eu des précurseurs dès les années 1990. L'Argentin Carlos Saúl Menem s'est produit en joueur de basketball au Luna Park de Buenos Aires. L'Équatorien Abdallah Bucaram en chanteur de *rock and roll*. Mais l'explosion des réseaux sociaux a infléchi brutalement le contenu des campagnes électorales. Le recours aux débats contradictoires a été remplacé par la mise en scène personnelle des candidats. Jair Bolsonaro, vainqueur de l'élection présidentielle de 2018 au Brésil, l'a emporté sans débattre, privilégiant un mode de campagne commerciale agressif et la publicité mensongère, massivement diffusée *via* WhatsApp.

Le scrutin de 2002 en Bolivie a quelque part donné le « la » de la campagne organisée par des spécialistes en politique-marché, fondée sur la « vertu » et les techniques de communication/manipulation. Le candidat vainqueur de l'élection présidentielle bolivienne de 2002, Gonzalo Sanchez Losada, l'avait emporté sans programme, en dénigrant systématiquement et méthodiquement ses adversaires. Victoire construite grâce aux conseils d'un consultant nord-américain, James Carville, qui avait démontré aux États-Unis l'efficacité de campagnes, désidéologisées et moralisées. On a pu ainsi mesurer ces dernières années « l'efficacité d'un fort investissement étranger dans les centres d'études et de réflexion afin de construire un nouveau discours basé sur le modèle américain » (c'est-à-dire ici étatsunien), constatent Yves Dezalay et Bryant G. Garth.

La dénonciation de la corruption supposée des adversaires, familiale, financière, comme sexuelle, est devenue le substitut des programmes électoraux d'antan. Elle témoigne, explique le sociologue brésilien Jesse Souza, « d'une colonisation des esprits ». « La construction de la corruption devient le justificatif du combat contre l'ennemi de classe ». Option ayant bénéficié du concours de nouvelles confessions protestantes, néo-pentecôtistes, qui se sont mobilisées aux côtés des défenseurs de l'ordre social comme moral, au Brésil, en Colombie, mais aussi au Nicaragua. Ce recours additionnel à ce qui a pu être qualifié par Marion Aubrée d'irruption du « surnaturel dans le champ politique » et par Jean-Pierre Bastian de « confessionnalisation de la vie politique » a permis au Brésil la mise à l'écart des adversaires « pétistes » (du PT, Parti des travailleurs) du candidat d'extrême droite brésilien, Jair Bolsonaro. La présidente Dilma Rousseff a été déposée, l'ex-président Lula a été incarcéré le temps de la campagne présidentielle. Au Mexique, Andrés Manuel Lopez Obrador a fait une campagne articulant le social sur la moralité. Vainqueur, il a réduit ses indemnités de 66% et fait adopter une loi permettant un audit de la gestion de ses prédécesseurs. Ce nouvel ordre moral active un jeu de massacre, déconsidérant au-delà des personnes les institutions démocratiques. Le Pérou offre le cas d'école paroxystique de ce type de campagnes et de gestion politiques : tous ses chefs d'État élus depuis le rétablissement de la démocratie en 2000 ont été mis en examen.

Les dés pipés d'une démocratie de calendrier

Les équilibres de pouvoir sont nécessaires au bon fonctionnement des démocraties. Ils sont pourtant en Amérique latine de plus en plus remis en question. On assiste à l'émergence d'une démocratie hors des tables de la Loi, des canons démocratiques alors désarmés. Au nom d'une interprétation des règles constitutionnelles telles que les entendent les présidents en exercice et les majorités parlementaires du moment, des opposants sont écartés et parfois jetés en prison.

Les pouvoirs exécutifs bousculent les règles du jeu démocratique et électoral afin de se perpétuer aux sommets de l'État. Cuba organise des consultations avec régularité, mais aucun parti d'opposition n'est autorisé à participer. Seuls peuvent faire acte de candidature le Parti communiste cubain et des indépendants. La Constitution adoptée le 24 février 2019 par référendum sanctionne un oxymore démocratique. Son chapitre II reconnaît en effet les droits démocratiques fondamentaux, en particulier dans son article 80, à savoir celui « de voter et d'être élu » en participant « aux élections, plébiscites, référendums, consultations populaires et toute forme de participation démocratique ». « L'Assemblée nationale du pouvoir populaire », précise l'article 104, « est composée de députés élus par un vote libre, égal, direct et secret ». Mais est écrit dans l'article 5 : « Le Parti communiste de Cuba, unique, marxiste, fidéliste, marxiste et léniniste, est l'avant-garde organisée de la nation cubaine [...] force politique dirigeante supérieure de la

société et de l'État ». En Haïti, le président sortant, Jovenel Moïse, s'est maintenu au pouvoir le 7 février 2021 au terme discuté de son mandat. Il a destitué trois juges membres du Conseil supérieur du pouvoir judiciaire, pourtant inamovibles, contestant sa permanence. Il a décidé de normaliser *a posteriori* cet état de fait en organisant, après avoir repoussé la date des élections présidentielle et législatives, un référendum constitutionnel modifiant les règles du jeu. Au Nicaragua, Daniel Ortega et Rosario Murillo, son épouse, respectivement président et vice-présidente, ont fait adopter une loi réduisant le nombre de candidatures qui peuvent être présentées pour participer aux élections présidentielles. Au Venezuela, l'exécutif a multiplié les obstacles entravant les marges d'action de l'opposition. La loi est utilisée pour incarcérer ou priver de leurs droits civiques les opposants les plus connus, les recours devant le Tribunal suprême sont aléatoires, les juges ayant été nommés par le pouvoir exécutif, et les moyens de l'État, médiatiques et humains, sont mis au service des candidats officiels pendant les campagnes électorales.

Des parlements ont destitué et mis en examen des chefs d'État, au nom du droit et de la justice. Mais aussi, et peut-être surtout, pour écarter des prises de décision politiques ne convenant pas aux élus, députés et/ou sénateurs. Au Brésil, en 2016, la présidente élue en 2014, Dilma Rousseff, a été démise de ses fonctions par les congressistes et les sénateurs, au nom d'une interprétation contestable de la Loi fondamentale. Le bien-fondé de l'argumentation ayant validé ce vote reposait sur une lecture partisane de l'article 85, établissant la destitution pour « crime contre la Constitution ». La présidente avait engagé une procédure anti-corruption qui aurait pu mettre en difficulté une bonne moitié des élus. Le Parlement paraguayen a en 24 heures écarté du pouvoir le président Lugo. Le Congrès péruvien a de la même manière écarté les chefs d'État ayant manifesté quelques intentions jugées excessivement réformatrices ou susceptibles de mettre en difficulté nombre de ses membres. Les chefs d'État étant issus de ce « vivier » ne sont pas vierges de tout soupçon. Toute velléité de changement les expose à une expulsion pour corruption. Au Venezuela, l'opposition ayant gagné les élections législatives du 6 décembre 2015, le gouvernement a « débranché » le Parlement. Le courant a été rétabli avec une assemblée nouvelle élue le 30 juillet 2017 selon des modalités lui assurant une majorité et, bien que constitutionnelle, dotée de pouvoirs législatifs. Le Parlement destitué, refusant ce contournement des règles, a délégitimé le président élu et sanctionné l'auto-proclamation exécutive de son président.

La justice sortant de son rôle d'arbitrage institutionnel est entrée de plus en plus souvent en politique. Elle l'a fait dans plusieurs pays où elle s'est mise au service de celui qui était politiquement le plus fort. En Bolivie, le Tribunal suprême a ainsi, sans que ses membres aient été changés, validé alternativement les décisions arbitraires des présidents en place, et a validé la candidature présidentielle d'Evo Morales, en dépit du vote contraire émis par les électeurs consultés par référendum sur l'éventualité d'une réélection du chef de l'État sortant. Il a en suite

validé les décisions prises par celui-ci.

Encore au Brésil, un tribunal local, au nom du combat contre la corruption, a malmené les règles de procédure afin d'accélérer la mise en examen et la suspension des droits civiques de l'ex-président Lula, candidat au scrutin présidentiel de 2018. Condamné le 12 juillet 2017 à neuf ans et demi de prison, il a été incarcéré le 7 avril 2018, à quelques semaines de la consultation. Le juge chargé du dossier, Sergio Moro, a été nommé ministre de la Justice par le candidat vainqueur, Jair Bolsonaro. Lula a été libéré le 8 novembre 2019 et ses droits civiques lui ont été restitués en mars 2021 par un tribunal supérieur au vu d'une procédure contestable qu'il avait refusé de prendre en considération en 2018. On notera qu'en 2021, Jair Bolsonaro, est rejeté, comme incompetent, par un établissement brésilien qui l'avait porté au pouvoir pour empêcher une nouvelle victoire de Lula.

Les forces armées exercent à l'occasion un pouvoir de fait, politique. Au Brésil, le général en chef des forces armées a publiquement appelé en 2018 le Tribunal suprême à examiner la situation de l'ex-président Lula et « à faire son devoir ». Au Honduras, l'armée, en 2009, a sorti le président de son lit pour le mettre dans un avion en partance pour le Costa Rica. Au Salvador, le président Nayib Bukele a fait irruption le 10 février 2020 dans l'enceinte parlementaire au son d'une marche martiale et accompagné de policiers et soldats en armes. Cette initiative insolite lui a permis de faire voter une loi que les parlementaires lui refusaient.

Les partis politiques, au contraire, acteurs dynamisant la vie et les institutions démocratiques, ont manqué le rendez-vous des transitions. À de rares exceptions, le plus souvent dévitalisées par le contexte « liquéfiant » ambiant, ils ont « désarmé », selon le propos de Jean-Pierre Bastian, leurs références idéologiques, et n'ont pas su organiser les contradictions sociales en fabriquant les instruments programmatiques de nature à alimenter un débat conflictuel fondé sur le dialogue raisonné et l'échange contradictoire. Héritiers d'une histoire politique centrée sur les personnalités charismatiques, ils ont d'un pays à l'autre rassemblé de façon éphémère des écuries donnant une nouvelle jeunesse au « gamonalisme » ou au « coronalisme ». De la Colombie au Pérou, les « partis » politiques regroupent de façon éphémère les amis d'une personnalité conjoncturellement forte. D'Argentine au Venezuela, le vieux caudillisme a été réhabilité sous des habits de circonstance, de droite comme de gauche.

L'habillage, à droite comme à gauche, a été assuré par la modernité de la communication, parfois abondé par la propagande « à l'ancienne ». Il a pu aussi prendre une coloration idéologique élémentaire : anti-communiste à droite, populiste assumée à gauche. « Les partis politiques disparaissent », commentent deux sociologues qui ont étudié le cas du Pérou, « les politiques ont trouvé le moyen de gagner les élections sans en avoir besoin. »

Alors, démocraties hégémoniques, « démocraties Potemkine » sans alternance ni État de droit, et qui fait bon marché de la séparation des pouvoirs, ou « post-démocraties », « simple instrument de maintien de l'ordre, pour contrôler les populations indésirables » ?